

# MILHARS

**BULLETIN MUNICIPAL**



**J'❤**  
**MILHARS**

**n°3 - Décembre 2015**

# SOMMAIRE



## Finances.....1

- Situation financière



## Travaux.....3

- Zone humide
- Zoom sur les travaux en cours



## Cadre de vie.....5

- L'école
- Milhars fait son marché
- Le fleurissement
- Portrait de Léo



## Informations.....9

- Ligne de bus 707
- La 4C et ses services
- Informations sur le service développement durable de la 4C
- Plate forme de la rénovation énergétique REHAB
- Loi NOTRE
- Le SCOT
- Elections Régionale - Résultats
- ADMR



## Vie locale.....21

- Focus sur le fête des associations



## Etat civil.....23



## Infos pratiques .....25



Décembre 2015, c'est le moment où l'on se retourne sur l'année écoulée pour mesurer le chemin parcouru.

Nous avons avancé sur plusieurs projets importants.

Tout d'abord, la modernisation de notre réception internet avec l'arrivée de la fibre optique jusqu'au central téléphonique. Il faut noter que très peu de communes sur notre canton sont équipées de cette nouvelle technologie.

Ensuite la maison partagée qui va être bientôt terminée. Des élus de la commune de Milhars et de Penne travaillent sur le règlement intérieur et son fonctionnement. Nous vous rappelons que c'est l'association C'Vital le porteur et le financeur de ce projet et à ce titre je remercie Mr Jean Luc Kretz, son président ainsi que toute son équipe. Cependant, il est important de rappeler que l'ouverture des travaux a été déclenchée par la Mairie de Milhars.

Concernant le mur du château, à tous ceux qui étaient impatients de le revoir debout, c'est chose faite ! Mr et Mme Lamborelle ont tout mis en œuvre pour que les travaux de restauration soient réalisés. Je les remercie d'avoir su trouver les financements pour refermer cette brèche énorme et redonner ainsi son charme à cette muraille qui attire tant de visiteurs.

Le département a accepté le prolongement de la ligne de bus 707 pour le transport des lycéens (Albi-Milhars) tous les jours, matin et soir en période scolaire, ligne que toutes les personnes intéressées peuvent emprunter pour un coût de 2€. Toujours dans l'esprit d'améliorer ce service, nos élus ont mis en place un questionnaire afin de récolter différents avis sur l'amélioration de plusieurs rotations et horaires de cette ligne. Nous devons étendre ce service aux communes voisines avec un départ et arrivée de Milhars.

Vous trouverez au fil de ce bulletin, d'autres travaux en cours sur la commune. Elles sont très efficaces, très chaleureuses, elles témoignent chaque année de leur attachement, profond à notre commune, à leur engagement à la faire vivre, ce sont nos associations ! Un grand merci à tous pour les nombreuses animations au cours de l'année.

L'équipe municipale qui m'entoure s'emploie chaque jour à faire en sorte que notre commune s'intègre le mieux possible dans ce monde nouveau. Il faut rester unis pour continuer à avancer sereinement dans les années à venir qui s'annoncent difficiles. Nous sommes évidemment de tout cœur avec ceux qui ont vécu dernièrement des épreuves terribles.

Bonne fêtes de fin d'année à tous et que demain soit meilleur que le passé.

Pierre Paillas  
Votre Maire





La situation des finances communales a connu un redressement du fait de la réduction des charges de personnel et au respect de la réalisation des investissements prévus au budget.

En ce qui concerne le fonctionnement nous avons dû faire face à l'arrêt de travail pour raison de santé de Jean-Claude POLAK, employé communal et qui a été remplacé par une personne en contrat emploi aidé. Tous les autres postes du budget de fonctionnement prévus en 2015 ont leu dépense et leur recette respectée.

### ***En ce qui concerne les investissements 2015 :***

- Remplacement du tracteur et achat d'une épareuse.
- Réfection de la toiture du presbytère.
- Achat de matériaux et réfection de voirie.
- Co-financement du remplacement de la chaudière du bâtiment communal
- Divers travaux de réfection des locaux et appartements communaux ainsi que du mobilier urbain.
- Enfouissement partiel du réseau aérien téléphonique lié à la pose du câble en fibre optique à travers la saulaie.

En ce qui concerne le budget de l'eau, la commune n'a pas eu à faire face à des dépenses non prévues. Malgré un été chaud, l'approvisionnement et la distribution de l'eau sur la commune se sont déroulés sans difficulté pour tous les habitants. Toutes les démarches nécessaires auprès des autorités départementales pour l'alimentation en eau du château d'eau à partir des puisages de Combesourbié sont en bonne voie. Une fois tous les agréments obtenus, la commune procèdera à l'exécution des travaux nécessaires en 2016 et mettra la commune en conformité sur la protection de la ressource en eau potable. Ce nouveau puisage deviendra prioritaire pour l'alimentation en eau de la commune.

Le budget de fonctionnement 2016 devrait atteindre l'équilibre entre la baisse des dotations d'état et les économies réalisées malgré un niveau de remboursement des emprunts élevé.

### ***En 2016, investissement prévu :***

- La révision de la carte communale : la commune manque de terrains à bâtir disponibles immédiatement. (Prise en charge totale par la commune.)
- La réfection de l'installation électrique des deux appartements du presbytère.
- L'amenée de l'électricité sur 2 lots en construction au Pechadou.
- La mise en conformité du sanitaire de l'immeuble du presbytère.
- La mise en conformité du sanitaire de la salle communale Gérard BOSCH.
- La mise en conformité du bâtiment de la Mairie pour accès aux handicapés. Une rénovation et une réorganisation des locaux communaux est prévue sur 2017 et 2018.
- La commune devrait alors retrouver une possibilité d'emprunt.
- L'aménagement du carrefour du Ségalar (protection du passage à niveau et accès au restaurant) sous couvert du service des routes du Département. Une mise en place de la nouvelle signalétique des passages à niveau sur la commune est prévue.



## ZONE HUMIDE

### • Travaux de réouverture d'une zone humide.

En cette fin d'automne, des travaux ont eu lieu en vallée de Bonnan... des travaux particuliers car ils touchent un espace protégé, riche d'une biodiversité extraordinaire. Une zone humide de type mégaphorbiaie (formation à hautes herbes) s'est développée sur cette parcelle communale. Des inventaires récents y font état d'une richesse floristique et faunistique incroyable. Cependant cette parcelle se referme peu à peu, des arbustes épars puis un boisement prendront place en ce lieu.

Afin de préserver cet espace remarquable et sensible, une fauche est nécessaire tous les 4 ans afin de laisser le temps à la végétation typique des mégaphorbiaies de se développer de nouveau. Cette année, la commune a fauché la parcelle avec l'aide des services du Département qui a classé l'ensemble de la vallée de Bonnan en « Espace Naturel Sensible ». Un partenariat est né entre nos deux structures afin de mettre en valeur les milieux naturels de la vallée dont cette zone humide.

## ZOOM SUR LES TRAVAUX EN COURS





### *Réflexion sur des économies d'énergie*

La commune de Milhars travaille sur des pistes d'économie d'énergie à réaliser sur son patrimoine.

Il existe un gisement d'économie d'énergie important sur le poste éclairage public et le conseil municipal travaille sur la mise en œuvre de certaines actions.

S'il est nécessaire de changer certains candélabres pour des solutions plus efficaces (remplacement des boules par exemple par un éclairage plus performant), Il nous semble important d'engager également des actions de sobriété sur certains postes, en réalisant notamment des coupures partielles

Plusieurs communes voisines ou situées sur le Pôle de l'Albigeois et des Bastides ont d'ores et déjà franchi le pas car les économies d'énergie et donc financières réalisées sont importantes.

De plus cette extinction permet d'agir contre les nuisances lumineuses, de protéger ainsi la biodiversité nocturne et de lutter contre le changement climatique en diminuant nos émissions de gaz à effet de serre.

Avant de rentrer dans la mise en œuvre de cette action, le conseil municipal souhaite recueillir vos remarques concernant cette coupure et la période de mise en œuvre dans la nuit mais également dans l'année (il est tout a fait possible d'envisager des périodes de coupures différentes d'une saison à une autre voir de maintenir cet éclairage pour certaines manifestations.



## L'ÉCOLE

Cette année la structure compte 19 élèves à l'école et 18 enfants au jardin d'enfants. Le pot de la rentrée, organisé par la Mairie, a eu lieu sous le soleil le 31 août, enfants, parents et villageois étaient au rendez- vous !

Quelques nouveautés : Annie Cantaloube qui assurait jusqu'à présent le temps de la cantine de 11h à 15h30 et le ménage du jardin d'enfants le soir, est désormais auprès des enfants et de l'enseignante toute la journée .

Deux personnes ont intégré l'équipe du jardin d'enfants : Céline Plantade et Alexandra Gran. Elles travaillent auprès des enfants et assurent également le temps cantine et l'entretien des locaux.

Un grand merci à la municipalité qui a permis aux enfants d'assister à un spectacle de cirque « sous chapiteau » !

Beaucoup de rires et d'applaudissements !!



# MILHARS FAIT SON MARCHÉ

PARI TENU !!

Au fil des jeudis et tout au long de l'été, en moyenne une douzaine de stands de producteurs, artisans et commerçants (alimentation, artisanat, vêtements et autres ) sont venus colorer notre place de la mairie et donner à notre village un air de vacances à l'ombre des marronniers...

L'équipe municipale tient à remercier chaleureusement tous les fidèles qui ont permis à ce marché d'exister et de se reconduire tout au long de l'été.

Un grand merci au bar associatif et ses bénévoles qui nous ont suivi dans cette démarche en ouvrant pendant les heures de marché et offrant ainsi la possibilité de prendre une p'tite conso à la terrasse.. !!

Ce fut tellement gratifiant pour l'équipe municipale de voir le village s'animer ainsi et le marché devenir un lieu de rendez-vous, de rencontres, de partage et de convivialité. Milharsais, on vous dit à l'année prochaine dès le mois de mai 2016.

Nous ne manquerons pas de sonner les trompettes à l'approche de l'événement.





## LE FLEURISSEMENT

### Fleurissement MILHARS et Concours National des Villes et Villages Fleuris

Le jury régional est passé cet été et après délibérations a confirmé Milhars dans son classement National : CLASSEMENT 2015 : « 2 Fleurs ».

Ce classement est déterminé selon de nombreux critères fixés au niveau national et ceux-ci sont les mêmes pour toutes les villes et villages primés quelle que soit leur population. Obtenir 1,2,3...Fleurs , c'est rentrer dans la cour des grands !

Ces dernières années ont vu l'émergence de critères relatifs à l'environnement et au cadre de vie en général. Le jury ne note plus seulement l'embellissement de la commune via son fleurissement.

Les nouveaux critères sont l'utilisation des produits phytosanitaires, la propreté de la commune, et la valorisation des déchets....

Ces critères participent au cadre de vie des habitants au quotidien mais ils rendent aussi la commune beaucoup plus accueillante pour les touristes.

Le jury a apprécié l'accueil , la visite du village et se disent admiratifs devant l'énergie déployée par l'ensemble des acteurs pour la mise en valeur de notre village.

Dans son compte-rendu, le jury préconise quelques améliorations :

- passage au zéro-phyto,
- mise en place de circuits fléchés , plaquette de ces circuits, étiquetage des plantes, signalétique...,
- diversification de la palette arbustive,
- installation de bancs dans le vieux village,
- maîtrise de l'affichage sauvage.

La municipalité et le groupe du fleurissement , vont œuvrer pour suivre ces conseils pour le bien de tous.



## PORTRAIT DE LÉO



Léo WESDYK est né en 1963 à Oostvoorne Pays Bas

Il a d'abord exercé le métier de cuisinier pendant 3 ans puis il a pris une autre orientation.

Il est devenu grutier sur les quais de Rotterdam pendant 30 ans. Il chargeait et déchargeait des containers.

Léo est très curieux et il a de nombreux hobbies : la nature, les animaux, les vides greniers...

Marjolijn, sa femme vous parle : « C'était toujours notre rêve de venir habiter en France. Mon papa a travaillé à Cherbourg sur les quais et il nous a transmis l'amour de votre pays. Avant de choisir Milhars, nous avons visité toute la France pendant nos vacances, ses villages, sa cuisine, ses vins, ses chambres d'hôtes. Nous avons appris un peu votre langue.

Nous sommes heureux à Milhars ou nous avons été très bien accueillis.

Léo travaille avec Christian à la mairie depuis déjà 6 mois avec beaucoup de plaisir. »



## **LIGNE DE BUS 707 : OU EN SOMMES NOUS?**

Début octobre, nous vous avons adressé un courrier concernant le réseau de transport en commun mis en place par le département pour rejoindre notre préfecture Albi.

Milhars est desservi par la ligne 707 mais celle-ci s'arrête à Vindrac sauf pour les horaires du matin 6h40 et le retour à 9h05. Nous avons donc décidé d'interpeller nos élus pour obtenir une prolongation de la ligne 707 jusqu'à Milhars à des horaires répondant aux besoins de la population. Auparavant, nous vous avons soumis un questionnaire afin que vous puissiez exprimer vos attentes et vos souhaits quant à ce mode de transport en commun.

Une centaine de questionnaires ont été distribués et nous avons reçu 50 réponses soit quarante familles.

Toutes les personnes qui ont répondu à notre questionnaire souhaitent la prolongation de la ligne 707 jusqu'à Milhars.

Quant aux jours et aux horaires plébiscités, le mardi est le choix de 17 personnes, 10 personnes choisissent le jeudi et 10 également le vendredi. Une dizaine de personnes souhaitent que tous les cars arrivent à Milhars.

Le samedi est choisi comme moyen d'aller au marché de Cordes.

Concernant les horaires, le plus grand nombre (29 personnes) choisissent le départ à 13h et 18 celui de 8h du matin. Le retour est de préférence 17h pour 17 personnes et 18h pour 14.

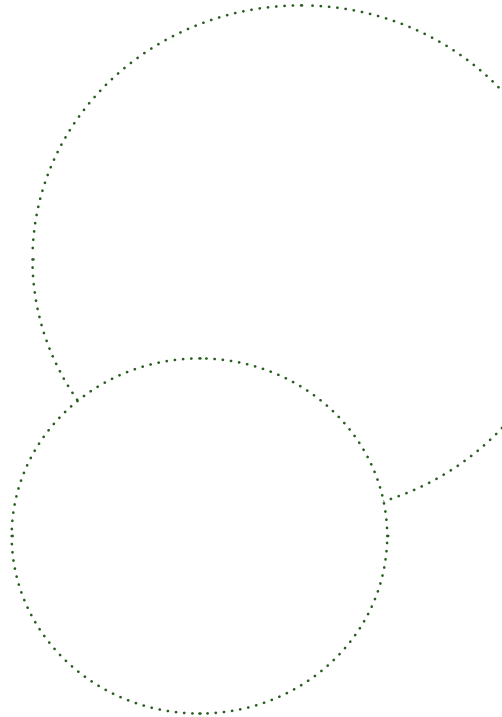
Nous vous remercions d'avoir répondu aussi nombreux à cette enquête, merci surtout à ceux qui ont répondu par solidarité pour les personnes ne disposant pas de moyens de locomotion.

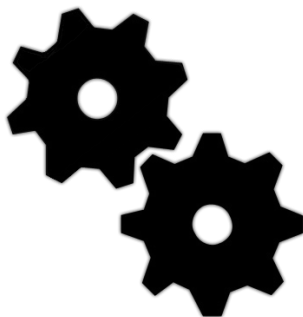
Nous avons transmis notre demande avec ces résultats au Conseil Départemental. Celle-ci est à l'étude. Soyez assurés que nous suivons ce dossier et nous vous tiendrons informés.

### *La 4C : Communauté de Communes du Causse et du Cordais*

Elle est à ce jour composée de 18 communes :

- Commune de BOURNAZEL :**  
Claude LAURENT
- Commune de CORDES :**  
Paul QUILES
- Commune de LABARTHE BLEYS :**  
Colette BOUYSSOU
- Commune de LACAPELLE SEGALAR :**  
Gérard TERRISSOL
- Commune de LE RIOLS :**  
Bernard LARROQUE
- Commune de LES CABANNES :**  
Patrick LAVAGNE
- Commune de LIVERS-CAZELLES :**  
Denis DONNADIEU
- Commune de MARNAVES :**  
Sabine OURLIAC
- Commune de MILHARS :**  
Pierre PAILLAS
- Commune de MOUZIEYS PANENS :**  
Claude BLANC
- Commune de PENNE :**  
Jean-Luc KRETZ
- Commune de ROUSSAYROLLES :**  
Jean-David ROOCKX
- Commune de ST MARCEL CAMPES :**  
Jean-Pierre MARTEAU
- Commune de ST MARTIN LAGUEPIE :**  
Armand CECCARELLI
- Commune de ST MICHEL DE VAX :**  
Jacques MAFFRE
- Commune de SOUEL :**  
Frank CEBAK
- Commune de VAOUR :**  
Pascal SORIN
- Commune de VINDRAC-ALAYRAC :**  
Régine BESSOU





### **Ses compétences :**

1. Aménagement de l'espace
2. Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté
3. Création, aménagement et entretien des voiries intercommunales
4. Action sociale
5. Protection et mise en valeur de l'environnement : entretien et création de sentiers et circuits ; assainissement non collectif ; élimination et valorisation des déchets des ménages.
6. Prise en charge des cotisations incendie des communes adhérentes
7. Investissement et fonctionnement des écoles y compris cantines, transports scolaires et accueil périscolaire.
8. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs : le Tennis de Penne, le terrain de foot de Vaour, le terrain de Rugby de Bournazel, la médiathèque du Pays Cordais, le Théâtre du Colombier, la médiathèque Noel Richard de Vaour.
9. Gestion de la restauration collective avec la cuisine de Fontbonne.
10. Mise à disposition d'un agent d'entretien aux petites communes n'ayant pas d'employé municipal.

### **Les équipements intercommunaux :**

1. Les écoles
2. Les médiathèques
3. Les équipements sportifs
4. Les offices du Tourisme
5. Fontbonne
6. Le Garissou
7. Le théâtre du Colombier

## INFORMATIONS DU SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### *1- Pensez à recycler les bombes aérosols et le papier aluminium*

L'aluminium se recycle à 100% et indéfiniment. La fabrication secondaire nécessite 95% d'énergie en moins que celle effectuée à partir de matière première et permet d'économiser bauxite, pétrole, charbon et eau. Les barquettes en aluminium (plats surgelés, plats cuisinés, pâtisseries, compotes, desserts, aliments pour animaux\$) et le papier en aluminium servant à emballer les restes de repas ou contenant une tablette de chocolat sont recyclables, pensez à les déposer dans le conteneur jaune de tri sélectif. Bien vidés de leur contenu, les aérosols ne présentent aucun danger. Tout aérosol ayant contenu un produit alimentaire, d'hygiène ou d'entretien est recyclable, sans hésitation leur place est dans le conteneur jaune. A recycler: bombes chantilly, déodorant, mousse à raser, laque, désodorisant, insecticide...



### *2- Grand compostage d'automne !*

Avec l'arrivée de l'automne, penser au compostage des déchets de jardin et de cuisine pour réduire la taille de votre poubelle. Le composteur permet de fabriquer son propre terreau à partir des déchets fermentescibles du jardin (tonte, feuilles, cendre\$) et de la maison (épluchures, pain, coquilles d'œuf, filtre et marc de café, essuie-tout\$). Le compost est un amendement riche en matière organique et minérale qui renforce le stock d'humus de votre sol en améliorant durablement les propriétés physiques et la fertilité de celui-ci. Cela vous évite d'utiliser des engrais chimiques, souvent polluants pour votre jardin et par conséquent vous permet de respecter le cycle naturel de la vie. Modèle 360L Des composteurs en bois, fabriqués par la recyclerie des Cabannes, traité naturellement à l'huile de lin, sont en vente à la Communauté de Communes:



Modèle 360L



Modèle de 360L : 30€

### 3- STOP PUB: Agir pour la planète

Les boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies de prospectus, de publicités ou de journaux gratuits. Ces courriers non adressés correspondent en moyenne à 40kg par foyer et par an. Le coût de la collecte et du traitement de ces courriers est à la charge de la collectivité locale donc du contribuable. Si vous ne lisez pas les imprimés publicitaires et ne désirez plus les recevoir, vous pouvez apposer l'autocollant «STOP PUB» sur votre boîte aux lettres. Cet autocollant signifie le refus de recevoir des imprimés publicitaires et des journaux gratuits sans adresse. Les publications des collectivités locales (mairie, conseil général, !) ou d'une manière générale tout support d'information des pouvoirs publics (avis à la population!) ne sont pas concernés.

Les autocollants sont disponibles sur simple demande en mairie ou à la 4C au 05.63.56.30.46.



### 4- Bornes « Le Relais »: DORENAVANT, récupération de TOUS les textiles

Tous les textiles, peu importe leur niveau de vétusté (même troués ou déchirés) sont dorénavant acceptés dans les conteneurs. Aucune distinction ni séparation n'est requise. Le terme « Textile » comprend tous les vêtements et chaussures usagés (même inutilisables), linges de maison (draps, serviettes, torchons, tissus, etc.), maroquinerie (ceintures, sacs à main, etc.) et peluches issus des ménages. En effet, selon leur état, les textiles seront redirigés soit vers le réemploi des pièces de bonne facture, soit à l'essuyage (découpe en chiffons), soit à l'effilochage des fibres, soit à la récupération des poussières textiles, fermetures éclair, boutons utilisés en tant que combustibles de substitution en cimenterie. Plus aucun textile ne doit donc être jeté dans les conteneurs de déchets ménagers. Plusieurs bornes du Relais sont à votre disposition: déchetterie de Milhars, friperie Familles Rurales et déchetterie des Cabannes, collège et espace propreté de Cordes, espaces propreté de Vaour et Penne; merci donc d'y déposer tous vos tissus en l'état ou non.





## Plateforme de la rénovation énergétique REHAB

**Mon projet REHAB**  
Service public de la rénovation énergétique



[www.economisonslenergie.fr/pays-albigeois-bastides](http://www.economisonslenergie.fr/pays-albigeois-bastides)

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides et les 5 communautés de communes qui le composent, ont décidé de créer la plateforme de rénovation

*Mon projet REHAB*, pour accompagner les habitants dans leurs projets d'économies d'énergie.

Ce dispositif, neutre et gratuit, apporte des conseils objectifs et s'appuie sur un partenariat fort avec les autres acteurs publics de la rénovation et avec les dispositifs locaux (OPAH, PIG...)

Si vous avez un projet de rénovation énergétique et que vous souhaitez être accompagné, n'hésitez pas à vous inscrire sur la plateforme :

[www.economisonslenergie.fr/pays-albigeois-bastides](http://www.economisonslenergie.fr/pays-albigeois-bastides)

Un conseiller prendra contact avec vous pour étudier votre projet et vous présenter les dispositifs existants.

Nouvelle Organisation Territoriale et répartition de leurs compétences

**MILHARS, commune de 260 Habitants :**

Où sommes- nous ?

Quelles sont nos marges de manœuvres ?

Nous sommes en France mais la France change !

Nous faisons maintenant parti de Midi-Pyrénées-Languedoc –Roussillon.

Nous faisons parti de la Communauté de communes du Cordais et du Causse (4C).

Du Pole territoriale de l'Albigeois et des Bastides

Du Scot du Carmausin, du Segala, du Causse et du Cordais

Et aussi du département du Tarn.

C'est ce qu'on appelle la simplification administrative !! Dans quel but ? « Faire des économies »

Le **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) de 2000. Il s'agit d'un outil de conception, de mise en œuvre et de suivi d'une planification stratégique, intercommunale, dans une perspective de développement durable.

Concrètement, le SCOT est un document qui définit à l'horizon de 10 à 20 ans le projet d'un territoire en matière d'environnement, d'habitat, d'économie et de déplacements.

Il est issu d'une large concertation entre les pouvoirs publics, les acteurs locaux et les citoyens.

Le SCOT fixe les orientations générales de l'espace, l'équilibre à maintenir entre zones à urbaniser, zones naturelles, agricoles ou forestières. Il fixe aussi les objectifs en matière d'équilibre de l'habitat, de mixité sociale, de transports en commun, d'équipements commerciaux ou d'espaces à vocation économique.

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a pris le relais de l'association du Pays de l'Albigeois et des Bastides, pour se mettre en conformité avec la loi du 27 janvier 2014.

### **Région :**

- Développement économique, aide aux entreprises

### **Transports :**

- Mobilité intraurbaine y compris transports scolaires, transports à la demande, TER.....
- Schéma Régional d'Aménagement Durable et d'Égalité du Territoire ( SRADDET)

### **Département :**

- Action social
- Gestion des collèges
- Voirie départementale

### **Communauté de communes:**

- Collecte et traitements des déchets
- 4C Promotion touristique
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Eau et assainissement (2020)
- Ecoles
- Voirie

### **Communes :**

- Protection de l'ordre public local
- Etat civil
- Organisation des élections



**NOTReFRANCE**  
Réforme Territoriale

### Le SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais avance



Un an et demi après son démarrage, le Schéma de Cohérence Territoriale du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais traverse une étape décisive de son élaboration : l'écriture du « PADD », le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.



Le PADD constitue une étape charnière. Il est l'expression du projet politique des élus pour le territoire à horizon de 20 ans. Il sera le socle des futures orientations et conditions d'aménagement du territoire.

Quelle organisation territoriale pour demain ?

Quelle politique en matière de transports, d'urbanisme, de logements, d'activités économiques et commerciales ?

Quelles ambitions pour la protection de notre environnement et de notre cadre de vie ?

Pour accompagner les élus dans le dessin de ce projet à 20 ans, deux grandes soirées thématiques ont été organisées cet été avec les acteurs ressources du territoire (chefs d'entreprises, commerçants, agriculteurs, acteurs sociaux, touristiques, associatifs...).

Le travail se concentre aujourd'hui sur la place de chaque commune dans le SCoT, des communes à dominante rurale à la centralité urbaine, en passant par les pôles d'équilibre, les pôles ruraux et les communes dites périurbaines. Autant de profils différents qui nuanceront l'application des règles fixées par le SCoT sur le territoire.

Objectif : Un PADD finalisé au premier trimestre 2016 et des réunions publiques ouvertes à tous sur chacune des trois communautés de communes pour partager les travaux.

# ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015 - RÉSULTATS

## RÉSULTAT PREMIER TOUR A MILHARS

TENDANCE	TÊTE DE LISTE	VOIX	%VOIX
UNION DE LA DROITE	M. DOMINIQUE REYNIÉ	35	28,46%
UNION DE LA GAUCHE	MME CAROLE DELGA	29	23,58%
FRONT NATIONAL	M. LOUIS ALIOT	28	22,76%
EELV ET GAUCHE	M. GÉRARD ONESTA	20	16,26%
DEBOUT LA FRANCE	M. DAMIEN LEMPEREUR	3	2,44%
EXTRÊME GAUCHE	MME SANDRA TORREMOCHA	3	2,44%
ÉCOLOGISTE	M. CHRISTOPHE CAVARD	2	1,63%
DIVERS GAUCHE	M. GILLES FABRE	1	0,81%
EXTRÊME DROITE	M. JEAN-CLAUDE MARTINEZ	1	0,81%
DIVERS GAUCHE	M. PHILIPPE SAUREL	1	0,81%
DIVERS	M. YVAN HIRIMIRIS	0	0,00%

NOMBRE D'INSCRITS : 246

NOMBRE DE VOTANTS : 131

TAUX DE PARTICIPATION : 53,25%

VOTES BLANCS (EN % DES VOTES EXPRIMÉS) : 4,58%

VOTES NULS (EN % DES VOTES EXPRIMÉS) : 1,53%

## ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015 - RÉSULTATS

### RÉSULTAT SECOND TOUR A MILHARS

TENDANCE	TÊTE DE LISTE	VOIX	%VOIX
UNION DE LA GAUCHE	MME CAROLE DELGA	71	46,41%
UNION DE LA DROITE	M. DOMINIQUE REYNIÉ	47	30,72%
FRONT NATIONAL	M. LOUIS ALIOT	45	22,88%

NOMBRE D'INSCRITS: 246

NOMBRE DE VOTANTS : 162

TAUX DE PARTICIPATION : 65,85%

VOTES BLANCS (EN % DES VOTES EXPRIMÉS) : 3,09%

VOTES NULS (EN % DES VOTES EXPRIMÉS) : 2,47%

### RESULTAT ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015

#### LANGUEDOC-ROUSSILLON, MIDI-PYRÉNÉES - SECOND TOUR

TENDANCE	TÊTE DE LISTE	VOIX	%VOIX
UNION DE LA GAUCHE	MME CAROLE DELGA	1 092 969	44,81%
FRONT NATIONAL	M. LOUIS ALIOT	826 023	33,87%
UNION DE LA DROITE	M. DOMINIQUE REYNIÉ	520 011	21,32%

NOMBRE D'INSCRITS : 4 121 377

NOMBRE DE VOTANTS : 2 556 080

TAUX DE PARTICIPATION : 62,02%

VOTES BLANCS (EN % DES VOTES EXPRIMÉS) : 2,38%

VOTES NULS (EN % DES VOTES EXPRIMÉS) : 2,20%



## **ADMAR**

### *Le mot du président de l'Association A.D.M.R.*

D'une manière générale, les bulletins municipaux sont un moyen simple de communication et d'information pour les habitants d'une commune.

Aujourd'hui le bulletin municipal de Milhars ouvre ses colonnes à l'Association A.D.M.R. du Canton de Vaour, opérationnelle sur 13 communes.

Sans doute est-il nécessaire de rappeler quelles sont les missions de cette association et le rôle social et économique qu'elle génère sur le territoire.

Sa mission essentielle est de permettre à tous et surtout à tous ceux qui sont en perte d'autonomie, de pouvoir rester à leur domicile et de mieux vivre au quotidien.

Pour cela, une Assistante Technique Itinérante (A.T.I.) avec une équipe de bénévoles (8) bien implantée sur le territoire, gère le personnel important et compétent, les plannings et favorise la bonne relation entre tous les acteurs.

Au-delà du rôle social, il faut noter l'impact économique important. Pour 2014, 20 salariées, 79 personnes accompagnées, 110 205 € de salaires versés.

Pour Milhars, Pierrette LACHEZE, Gisèle SALA et votre serviteur font partie du Conseil d'Administration de l'association.

Merci au bulletin municipal de nous avoir permis d'expliquer ou de préciser les objectifs de notre mission.

Pierre LACHEZE

## FOCUS SUR LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

### • Soirée du 13 juillet 2015

Cette soirée a remporté un vif succès. Le barbecue géant, sur une idée originale du conseil municipal, a été très apprécié et son déroulement jugé ludique et festif. Il y a eu un nombre plus important de participants que de réservations.

L'ensemble des associations et la Mairie ont participé activement. La météo nous a été favorable et a contribué à la réussite de cette soirée. Tous ces éléments réunis ont permis à la CAM (Coordination des Associations de Milhars) de réaliser un bénéfice de plus de 1400 euros qui servira à l'achat de matériel pour équiper la salle polyvalente à destination des associations.

Nous souhaitons pouvoir renouveler cette soirée en 2016.









## ETAT CIVIL 2015

### *Mariages*

- 08/08/2015 : BROSSET Cédric et LAMBORELLE Sandrine (*Fille des propriétaires du Château de Milhars*)
- 15/08/2015 DOGLIANI Jean Michel et PELERIN Katia (*Belle fille de Jean-Claude Polak*)

### *Décès*

- PAUTAL Lucette décédée le 30/01/2015
- SABATE Jeanne décédée le 28/06/2015
- TAILLEFER Odette décédée le 11/07/2015
- CORBIERES André décédé le 19/07/2015

# SUDOKU

	6	9				1	8	4
							9	
4	8		5	9	1			
1		5						8
					6			3
					5		1	9
	3	2		1	9	4	7	
			7	2	3			
8	7							

## SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél. Fax : 05.63.56.33.08

mairiedemilhars@wanadoo.fr

Ouverture mairie : Lundi, Mardi et Vendredi : de 8h30 à 12h30

## AUTRES SERVICES

La Poste – Office de Tourisme : Tél 05.63.56.36.90

Du Lundi au Vendredi : de 9h00 à 11h45

Boulangerie Bedel Ambulant : 05.63.65.46.33

Le Mardi, Jeudi et Dimanche à 10h15 place de mairie

Médiathèque de Vaour : Tél 05.63.45.01.84

Permanences au Bar Associatif La Croix d'Alric à Milhars

Transport à la demande :

Taxi Cordais Mr Anthony BELLENGER Tél : 06.22.42.72.11

Assistante sociale :

Les assistantes sociales sur le secteur de Cordes-Vaour effectuent leur permanence au Centre Social Cordes-Vaour le mercredi matin, sur RDV au 05.63.77.31.00

Centre Social Cordes-Vaour :

Maison de la communication – 33, promenade de l'Autan 81170 Les Cabannes

Tél : 05.63.56.11.98

Communauté des Communes du Cordais et du Causse 4C

Tél : 05.63.56.07.02

Gare Cordes-Vindrac :

Tél : 05.63.56.05.64

Retrouvez sur le site du Village de Milhars –Tarn, à l'adresse : [www.milhars.com](http://www.milhars.com), de nombreuses informations sur les Activités, le Patrimoine, l'Histoire du village, des Biographies de personnes qui se rattachent au village et autres récits autour de Milhars.

Le bulletin municipal sera mis en ligne sur ce site et pourra être consulté par tous ceux qui n'auront pas reçu le bulletin municipal en version papier dans leur boîte aux lettres. Dites-le à vos proches, à vos amis qui sont intéressés par l'évolution de notre commune.

La commission Communication.